

Retombées économiques potentielles de projets miniers au Québec

PAR ECOTEC CONSULTANTS

Septembre
2026



Association
minière du
Québec

NOTE IMPORTANTE

Par sa nature même, ce rapport est hautement prospectif. Il présente des retombées économiques estimées et fondées sur des scénarios et des hypothèses se déroulant dans les années et les décennies à venir, couvrant le cycle de vie d'un projet minier, soit les investissements nécessaires pour démarrer les opérations d'une mine jusqu'à la fin estimée des activités d'extraction. Il s'agit notamment d'hypothèses concernant des dépenses en biens et services pour les projets miniers, la situation géographique des fournisseurs, la structure de l'économie du Québec et du Canada, etc. De plus, il faut s'attendre à ce que les projets miniers mentionnés dans ce document ne se réalisent pas tous. Aucune conclusion ni interprétation ne doit être tirée du contenu de ce document concernant des décisions d'investissement relatives aux projets miniers présentés dans ce document, à l'échelle québécoise ou canadienne.

Ce rapport s'appuie sur les données disponibles dans les rapports techniques NI 43-101 rédigés pour le compte des sociétés minières propriétaires des projets miniers. Le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers encadre la divulgation publique de l'information scientifique, technique et économique des projets miniers par les sociétés assujetties aux règles canadiennes en valeurs mobilières. Les projets qui ne sont pas visés par cette réglementation ou dont les données ne sont pas disponibles publiquement ne font pas partie du périmètre de l'analyse.

Le présent rapport ne constitue ni une validation des données utilisées par celles-ci, ni une déclaration explicite quant à leur exactitude. Un projet minier est, par nature, dynamique et ses paramètres économiques, notamment les coûts, le prix des minéraux, les calendriers de production, les taux de change et d'autres facteurs, évoluent régulièrement. Cela est d'autant plus vrai pour les 45 projets miniers retenus.

Il convient également de noter que ce rapport ne comprend pas d'activités économiques en aval des projets miniers. En d'autres mots, aucun calcul n'a été réalisé au sujet de la transformation des minéraux au-delà de la première transformation (qui est souvent faite sur le site minier lui-même) ni sur l'établissement de nouvelles filières basées sur les minéraux critiques et stratégiques ou des activités de recyclage de minéraux.

Ce rapport utilise une source unique de données, soit les données obtenues auprès de l'industrie minière du Québec en 2022 et qui sont utilisées par l'Association minière du Québec pour produire aux deux ans un rapport sur les retombées économiques de l'industrie minière. Cette base de données contient la structure détaillée des coûts de production, par type de minerai, ainsi que la liste complète des fournisseurs de l'industrie minière. Elle contient aussi les informations au sujet des lieux de travail et de résidence des travailleurs. Ces données ont été utilisées pour raffiner les informations contenues dans les rapports techniques NI 43-101 et obtenir des estimations de retombées économiques plus précises pour le Québec ainsi que pour ses 17 régions administratives.

Les estimations des retombées économiques, notamment en matière d'emplois, de produit intérieur brut (PIB) et de certaines recettes fiscales directes et indirectes pour l'économie québécoise, ont été réalisées à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les retombées induites, la ventilation des retombées par région administrative ainsi que les retombées pour le reste du Canada ont été calculées à l'aide de modèles entrées-sorties de l'économie canadienne et québécoise développés par EcoTec Consultants.

Table des matières

4	Sommaire exécutif
12	Introduction
14	Section 1 - Données des projets miniers
26	Section 2 - Retombées économiques détaillées
38	Conclusion

Sommaire exécutif



Bien qu'il existe plus de 1 100 projets d'exploration au Québec actuellement, cette étude fait une estimation des retombées économiques potentielles pour le Québec et pour le Canada de 45 projets miniers avancés qui sont à divers stades de développement et pour lesquels des données techniques et économiques sont disponibles.

Ceux-ci représentent une partie importante d'une cinquantaine de projets avancés qui sont présentement à l'étude sur le territoire québécois. Les projets dans cette étude permettent d'estimer un ordre de grandeur pour les retombées économiques potentielles au Québec des projets miniers pour les prochaines décennies. Il convient toutefois de mentionner qu'il faut s'attendre à ce que certains des projets miniers de cette liste ne se réalisent pas et qu'il n'est pas possible d'établir un horizon temporel précis. Un total de 11 minéraux classés critiques et stratégiques par le gouvernement du Québec seraient extraits par ces projets miniers, soit du cuivre, du concentré de fer de haute pureté, du graphite, du lithium, du nickel, du niobium, du scandium, des éléments des terres rares, du titane, du phosphate et du zinc.

Les mines qui produisent actuellement des minéraux critiques et stratégiques au Québec représentent une portion relativement modeste de la production annuelle de l'industrie minière québécoise. Cependant, cette situation pourrait évoluer de manière significative dans les prochaines années advenant la concrétisation de certains projets. En effet, sur 45 projets miniers, 27 visent principalement l'extraction de minéraux critiques et stratégiques. Ces 27 projets pourraient employer un pourcentage important des travailleurs actuels de l'industrie minière au cours des prochaines décennies.

Les retombées économiques directes, telles que : (1) les emplois durant la phase de production, (2) les dépenses pour les investissements et (3) le chiffre d'affaires durant la phase de production, proviennent des documents NI 43-101 rédigés pour le compte des sociétés propriétaires des projets miniers. Les retombées indirectes à l'échelle de tout le Québec ont été estimées à l'aide de simulations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les modèles d'EcoTec Consultants ont été utilisés pour ventiler les retombées indirectes par région administrative. Ils ont également été mis à contribution pour calculer les retombées induites et les ventiler par région et calculer les retombées dans les autres provinces.

Les montants associés aux projets miniers, correspondant aux investissements pour la construction des sites miniers et autres installations de la phase de production des minerais à la fermeture (restauration des sites miniers) sont présentés dans le Tableau 1. Le montant total potentiel s'élève à 609,3 G\$, dont 577,0 G\$ au Québec (94,7 %) et 32,3 G\$ (5,3 %) hors Québec.

Les projets miniers ont le potentiel d'injecter au cours des prochaines décennies des montants d'argent considérables dans l'économie du Québec : un total estimé à 609,3 G\$ au Canada, incluant 577,0 G\$ au Québec. Ces activités pourraient créer et soutenir 1,6 million années-personnes d'emploi au Québec et générer un PIB estimé à 471,4 G\$

TABLEAU 1 – Activités totales potentielles estimées des 45 projets miniers, investissements et production, en M\$

RÉGIONS	INVESTISSEMENTS (M\$)	PRODUCTION (M\$)	(M\$) TOTAL DES ACTIVITÉS	%
Bas-Saint-Laurent	441,3 \$	7 015,6 \$	7 456,9 \$	1,2 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 872,3 \$	19 573,9 \$	24 446,2 \$	4,0 %
Capitale-Nationale	3 448,3 \$	10 809,0 \$	14 257,3 \$	2,3 %
Mauricie	1 998,3 \$	7 452,4 \$	9 450,7 \$	1,6 %
Estrie	4 325,4 \$	5 346,7 \$	9 672,1 \$	1,6 %
Montréal	7 052,5 \$	54 230,0 \$	61 282,5 \$	10,1 %
Outaouais	232,2 \$	1 621,1 \$	1 853,3 \$	0,3 %
Abitibi-Témiscamingue	22 379,4 \$	75 447,7 \$	97 827,1 \$	16,1 %
Côte-Nord	6 424,4 \$	67 310,1 \$	73 734,5 \$	12,1 %
Nord-du-Québec	18 594,4 \$	201 450,7 \$	220 045,1 \$	36,1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	378,6 \$	1 675,3 \$	2 053,9 \$	0,3 %
Chaudière-Appalaches	4 257,1 \$	4 472,9 \$	8 730,0 \$	1,4 %
Laval	1 034,9 \$	3 388,7 \$	4 423,6 \$	0,7 %
Lanaudière	587,0 \$	10 593,7 \$	11 180,7 \$	1,8 %
Laurentides	1 487,6 \$	12 900,6 \$	14 388,2 \$	2,4 %
Montréal	3 997,0 \$	8 711,7 \$	12 708,7 \$	2,1 %
Centre-du-Québec	1 277,8 \$	2 191,8 \$	3 469,6 \$	0,6 %
Total Québec	82 788,5 \$	494 192,0 \$	576 980,5 \$	94,7 %
Reste du Canada	0,0 \$	32 278,2 \$	32 278,2 \$	5,3 %
Total Canada	82 788,5 \$	526 470,2 \$	609 258,7 \$	100,0 %

Source : Documents NI 43-101, Statistique Canada et EcoTec Consultants

Au Québec, les montants sont concentrés dans les régions où les projets miniers sont particulièrement nombreux ainsi que dans la région de Montréal, où sont situés de multiples fournisseurs. Le montant le plus élevé des activités se retrouverait dans la région du Nord-du-Québec avec 220,0 G\$, grâce en grande partie aux revenus de production des sites miniers qui seraient situés dans cette région. L'Abitibi-Témiscamingue serait en deuxième place avec 97,8 G\$ en raison du réseau étendu de fournisseurs de l'industrie minière qui se trouvent sur son territoire ainsi que du nombre assez important de projets miniers. La Côte-Nord serait troisième avec 73,7 G\$, suivie de Montréal avec 61,3 G\$. Ces quatre régions cumulent 452,8 G\$, soit 74,3 % du total canadien.

Il faut noter que la colonne « Production » du Tableau 1 représente le chiffre d'affaires selon les documents NI 43-101, soit le total des dépenses en biens et services incluant le capital de remplacement, la masse salariale des employés des sociétés minières, les dépenses de fermeture à la fin de la période de production et l'estimation des revenus de production avant impôts pendant toute la phase d'opération.

Il est estimé que les résidents des quatre grandes régions minières du Québec pourraient compter pour 196 696 années-personnes de travail, l'équivalent d'un emploi à temps plein pendant un an, ce qui représente plus des 2/3 des emplois directs pour les 45 projets miniers.

Le Tableau 2 présente une estimation du nombre d'employés des sociétés minières durant la phase de production des sites miniers, par région de résidence. Les travailleurs qui combleront les besoins de main-d'œuvre de l'industrie minière sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Il est estimé que la région qui compterait le plus de résidents travaillant dans les projets miniers serait l'Abitibi-Témiscamingue avec 79 066 années-personnes.

Les résidents de la Côte-Nord pourraient occuper l'équivalent de 51 664 années-personnes, essentiellement pour les projets miniers visant la production de minerai de fer. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean suit avec 39 205 et la région du Nord-du-Québec est en quatrième place avec 26 761 années-personnes.

Ainsi, il est estimé que les résidents des quatre grandes régions minières du Québec pourraient compter pour 196 696 années-personnes de travail, soit plus des deux tiers des emplois directs pour les 45 projets miniers.

TABLEAU 2 - Estimation des emplois directs des 45 projets miniers par région de résidence en années-personnes pour toute la durée de la phase de production

RÉGIONS	EMPLOIS EN ANNÉES-PERSONNES	%
Abitibi-Témiscamingue	79 066	27,5 %
Côte-Nord	51 664	18,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	39 205	13,6 %
Nord-du-Québec	26 761	9,3 %
Capitale-Nationale	11 478	4,0 %
Bas-Saint-Laurent	9 058	3,2 %
Montréal	8 138	2,8 %
Lanaudière	8 129	2,8 %
Laurentides	7 902	2,7 %
Montréal	7 618	2,7 %
Outaouais	6 118	2,1 %
Chaudière-Appalaches	5 682	2,0 %
Mauricie	5 451	1,9 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5 212	1,8 %
Estrie	4 673	1,6 %
Centre-du-Québec	3 329	1,2 %
Laval	2 657	0,9 %
Total Québec	282 141	98,2 %
Reste du Canada	5 270	1,8 %
Total Canada	287 411	100,0 %

Source : Documents NI 43-101 et EcoTec Consultants

Le montant total des investissements et du chiffre d'affaires des 45 projets miniers au Québec est estimé à 609,3 G\$. Le Tableau 3 contient une estimation des retombées économiques totales qui pourraient être générées au Québec et au Canada par ces projets miniers. Ces retombées sont estimées à 2,2 millions d'années-personnes, incluant 1,6 million au Québec, avec un produit intérieur brut (PIB) total estimé à 585,4 G\$, dont 471,4 G\$ au Québec.



TABLEAU 3 – Estimation des retombées potentielles des activités des 45 projets miniers au Québec en années-personnes et en M\$

RÉGIONS	EMPLOIS	%	PIB (M\$)	%
Bas-Saint-Laurent	44 293	2,0 %	6 402,0 \$	1,1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	110 000	5,0 %	27 240,9 \$	4,7 %
Capitale-Nationale	75 237	3,4 %	10 424,3 \$	1,8 %
Mauricie	48 634	2,2 %	7 295,9 \$	1,2 %
Estrie	44 131	2,0 %	6 716,2 \$	1,1 %
Montréal	219 378	10,0 %	35 392,7 \$	6,0 %
Outaouais	17 252	0,8 %	3 159,9 \$	0,5 %
Abitibi-Témiscamingue	332 788	15,1 %	70 582,7 \$	12,1 %
Côte-Nord	211 497	9,6 %	39 826,4 \$	6,8 %
Nord-du-Québec	101 533	4,6 %	205 441,5 \$	35,1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26 346	1,2 %	3 677,0 \$	0,6 %
Chaudière-Appalaches	88 817	4,0 %	12 094,8 \$	2,1 %
Laval	42 223	1,9 %	5 707,9 \$	1,0 %
Lanaudière	43 188	2,0 %	8 151,1 \$	1,4 %
Laurentides	48 735	2,2 %	6 788,5 \$	1,2 %
Montréal	88 758	4,0 %	13 191,4 \$	2,3 %
Centre-du-Québec	60 737	2,8 %	9 331,1 \$	1,6 %
Total Québec	1 603 548	72,7 %	471 424,2 \$	80,5 %
Reste du Canada	601 056	27,3 %	114 003,8 \$	19,5 %
Total Canada	2 204 604	100,0 %	585 428,1 \$	100,0 %

Source : Documents NI 43-101, Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et EcoTec Consultants

Quatre régions ressources pourraient bénéficier, de manière très importante, des retombées de ces projets miniers : si les 45 projets miniers se concrétisaient, il est estimé que 332 788 années-personnes et 70,6 G\$ en PIB pourraient être générés en Abitibi-Témiscamingue. Sur la Côte-Nord, les retombées potentielles sont estimées à 211 497 années-personnes et 39,8 G\$ en PIB. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean pourrait bénéficier de 110 000 années-personnes et d'un PIB de 27,2 G\$. Enfin, dans le Nord-du-Québec, 101 533 années-personnes et un PIB estimé à 205,4 G\$ pourraient être générés.

La région de Montréal pourrait obtenir des retombées économiques très importantes, de l'ordre de 219 378 années-personnes de travail et d'un PIB additionnel estimé à 35,4 G\$. Ces retombées seraient dues en grande partie au fait que de nombreux fournisseurs de l'industrie minière sont situés sur l'île de Montréal.

Les revenus fiscaux et parafiscaux qui seraient générés par les projets miniers sont estimés à 154,0 G\$: 100,3 G\$ pour le gouvernement du Québec (65,1 %) et 53,8 G\$ pour le gouvernement du Canada (34,9 %) (Tableau 4). La plus grande source de revenus pour le gouvernement du Québec serait l'impôt minier, couramment appelé redevances minières, soit 33,0 G\$, suivi de l'impôt sur le revenu des entreprises (24,7 G\$), de la parafiscalité (24,0 G\$), de l'impôt sur le revenu des particuliers (13,8 G\$) et de la TVQ et autres taxes indirectes (4,8 G\$).

Certains revenus fiscaux proviennent des documents NI 43-101 et sont inclus dans le Tableau 4. Pour le gouvernement du Québec, il s'agit de l'impôt sur les revenus d'exploitation des entreprises minières (20,8 G\$) et de l'impôt minier (33,0 G\$). Pour le gouvernement fédéral, il s'agit de l'impôt sur les revenus d'exploitation des entreprises minières (26,9 G\$). Tous les autres revenus fiscaux et parafiscaux ont été calculés par les simulations du modèle intersectoriel de l'ISQ et de celles d'EcoTec Consultants.



TABLEAU 4 - Estimation des revenus fiscaux et parafiscaux qui pourraient être générés par les activités des 45 projets miniers au Québec en G\$

SOURCES DE REVENUS	GOUV. DU QUÉBEC (G\$)	GOUV. DU CANADA (G\$)*	TOTAL (G\$)
Impôt sur le revenu des particuliers	13,8 \$	12,0 \$	25,8 \$
TVQ et autres taxes indirectes	4,8 \$	4,1 \$	8,9 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	24,7 \$	32,8 \$	57,5 \$
Impôt minier (redevances minières)	33,0 \$	0,0 \$	33,0 \$
Parafiscalité	24,0 \$	4,9 \$	28,9 \$
Total	100,3 \$	53,8 \$	154,0 \$

Source : Documents NI 43-101, Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants
 * Revenus du gouvernement du Canada pour l'ensemble du Canada

Introduction



L'industrie minière est un acteur économique important au Québec. En 2022, les retombées économiques des membres de l'Association minière du Québec représentaient plus de 51 000 emplois directs et indirects et un PIB estimé à 12,0 G\$. Les recettes fiscales et parafiscales atteignaient 1,9 G\$¹.

L'industrie minière est particulièrement dynamique et de nombreux projets miniers sont actuellement à l'étude au Québec. Plusieurs d'entre eux portent sur des minéraux critiques et stratégiques. Ce document présente une estimation des retombées économiques potentielles pour 45 projets miniers, dont des données suffisantes sont disponibles au sujet des dépenses, emplois et revenus. Les données au sujet de ces projets miniers ont été colligées dans les documents NI 43-101.

Le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* établit des normes précises en matière de divulgation publique de renseignements scientifiques et techniques pour les projets miniers. Les sociétés minières et d'exploration minière au Canada doivent respecter ces normes. Ce règlement exige qu'une société dépose un rapport technique à certaines étapes d'un projet minier, préparé selon un format prescrit. Le rapport inclut obligatoirement une description du projet, les méthodes d'exploration, les résultats de forage, l'estimation des ressources (mesurées, indiquées ou présumées), les coûts ainsi que les revenus (« cash-flow ») au cours du cycle de vie du projet minier.

Les informations ainsi recueillies et présentées dans ce rapport ont été utilisées pour estimer les retombées économiques qui pourraient être générées par l'industrie minière au Québec, par région administrative, et pour l'ensemble du Canada, advenant le développement de ces projets.

Ce rapport se divise en deux sections :

- La première section présente les données colligées dans les documents NI 43-101 pour les 45 projets miniers retenus.
- La deuxième section contient la somme des retombées économiques au Québec et au Canada calculées pour tout le cycle de vie des projets miniers (investissements, production et fermeture).

Par ailleurs, les retombées pouvant découler des activités de transformation et de recyclage ne sont pas prises en compte dans la présente étude.

¹ EcoTec Consultants, Retombées économiques de l'industrie minière au Québec en 2022. Étude réalisée pour le compte de l'Association minière du Québec.

SECTION 1 -
**Données
des projets
miniers**



Cette étude utilise des données colligées dans les documents NI 43-101 (principalement les sections 21 et 22 qui portent sur les dépenses, revenus et impôts à payer) au sujet de 45 projets miniers au Québec pour lesquels les informations requises étaient disponibles.

Ces 45 projets ne représentent pas l'ensemble des projets miniers au Québec. D'ailleurs, on compte plus de 1 100 projets miniers, dont plus d'une cinquantaine de projets miniers qui sont en phase de mise en valeur au Québec selon le site du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Le potentiel minier du Québec est considérable alors que seule une petite partie du Québec a été explorée à ce jour. Cependant, ces 45 projets avancés permettent d'estimer un ordre de grandeur pour les retombées économiques potentielles au Québec des projets miniers pour les prochaines décennies.

Le Tableau I-1 contient la liste des 45 projets miniers inclus dans cette étude. Le tableau est classé selon l'ordre alphabétique du minerai principal. Les projets sont particulièrement concentrés dans les trois grandes régions minières actuelles au Québec, soit le Nord-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord.

La région administrative avec le plus grand nombre de projets miniers dans cette étude est le Nord-du-Québec avec 23 projets. La vaste étendue géographique sous-explorée de cette région explique en partie le fait qu'elle regroupe plus de la moitié des projets miniers dans cette étude. De plus, elle a la distinction d'être la région avec la plus grande variété de minéraux, soit sept des douze recensés dans cette étude. Son territoire regroupe surtout des projets miniers dans les secteurs des mines aurifères (7), de lithium (6) et de minerai de fer (5).

La région de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe quant à elle 11 projets miniers répartis entre quatre minéraux. Cependant, le secteur aurifère (or) demeure dominant dans cette région avec huit projets. Les 11 autres projets miniers sont répartis entre la Côte-Nord (5), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (4) ainsi que les régions de Lanaudière et de l'Outaouais, qui comptent chacune un projet.

TABLEAU I-1 - Liste des projets miniers dans cette étude

NOM DU PROJET	MINERAI PRINCIPAL	RÉGION ADMINISTRATIVE
Complexe Caber	Cuivre	Nord-du-Québec
Full Moon	Fer	Nord-du-Québec
Hopes Advance	Fer	Nord-du-Québec
Houston (fosse Malcolm)	Fer	Côte-Nord
BlackRock	Fer de haute pureté	Nord-du-Québec
Lac Otelnuk	Fer de haute pureté	Nord-du-Québec

NOM DU PROJET	MINÉRAI PRINCIPAL	RÉGION ADMINISTRATIVE
Mont Sorcier	Fer de haute pureté	Nord-du-Québec
La Loutre Graphite	Graphite	Outaouais
Lac Knife	Graphite	Côte-Nord
Matawinie	Graphite	Lanaudière
Uatnan	Graphite	Côte-Nord
Adina	Lithium	Nord-du-Québec
Authier	Lithium	Abitibi-Témiscamingue
Moblan	Lithium	Nord-du-Québec
Rose Lithium-Tantale	Lithium	Nord-du-Québec
Shaakichiuwaanaan	Lithium	Nord-du-Québec
Sirmac-Dike #5	Lithium	Nord-du-Québec
Whabouchi	Lithium	Nord-du-Québec
Dumont Nickel	Nickel	Abitibi-Témiscamingue
Crevier	Niobium	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Chimo	Or	Abitibi-Témiscamingue
Croinor Gold	Or	Abitibi-Témiscamingue
Duparquet	Or	Abitibi-Témiscamingue
Eau Claire	Or	Nord-du-Québec
Fenelon	Or	Nord-du-Québec
Géant Dormant	Or	Nord-du-Québec
Horne 5	Or	Abitibi-Témiscamingue
Lac Bachelor	Or	Nord-du-Québec
Marban Alliance	Or	Abitibi-Témiscamingue
Novador	Or	Abitibi-Témiscamingue
O'Brien	Or	Abitibi-Témiscamingue
Perron	Or	Nord-du-Québec
Troilus	Or	Nord-du-Québec
Wasamac	Or	Abitibi-Témiscamingue
Windfall	Or	Nord-du-Québec
Bégin-Lamarche	Phosphate	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Lac à l'Original	Phosphate	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Lac à Paul	Phosphate	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Crater Lake	Scandium	Nord-du-Québec
Ashram	Terres rares	Nord-du-Québec
Kwyjibo	Terres rares	Côte-Nord
Strange Lake/B-Zone	Terres rares	Nord-du-Québec
La Blache	Titane	Côte-Nord
Abcourt-Barvue	Zinc	Abitibi-Témiscamingue
Lac Scott	Zinc	Nord-du-Québec

Le Tableau I-2 contient la classification des minéraux pertinents aux 45 projets miniers retenus dans cette étude entre les minéraux critiques et stratégiques (MCS) et les autres minéraux. Au Canada, les minéraux critiques et stratégiques sont des éléments essentiels à la transition vers une économie durable, ainsi qu'à la sécurité économique et à la défense, caractérisés par une chaîne d'approvisionnement menacée et un fort potentiel de production nationale. Ils sont cruciaux pour les technologies vertes (ex. : batteries et énergies renouvelables) et numériques. Ils doivent également avoir un approvisionnement à risque pour être classés comme minéraux critiques. Parmi les 31 minéraux critiques du Canada, la stratégie canadienne cible six minéraux clés en raison de leur importance pour le développement économique et du fait qu'ils sont des intrants nécessaires dans les chaînes d'approvisionnement prioritaires : le lithium, le graphite, le nickel, le cobalt, le cuivre et les éléments des terres rares.

TABLEAU I-2 - Classification des minéraux ciblés par les 45 projets miniers

MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES	AUTRES MINÉRAUX
Cuivre	Or
Fer de haute pureté	Fer
Graphite	
Lithium	
Nickel	
Niobium	
Scandium	
Terres rares	
Titane	
Zinc	
Phosphate	

Source : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/mines/mineraux-substances-minerales/mineraux-critiques-et-strategiques>

Un total de 11 minéraux classés critiques et stratégiques par le gouvernement du Québec seraient extraits par les projets miniers, soit : le cuivre, le fer de haute pureté, le graphite, le lithium, le nickel, le niobium, le scandium, les éléments des terres rares, le titane, le phosphate et le zinc. Ces minéraux incluent également l'ensemble des six minéraux clés de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

Les mines qui produisent actuellement des minéraux critiques et stratégiques au Québec sont peu nombreuses. On compte deux mines de nickel dans le Nord-du-Québec, une mine de lithium dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, une de graphite dans la région des Laurentides, une de niobium au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une de titane sur la Côte-Nord et une qui vient de débiter la production commerciale de fer de haute pureté. Le cuivre et le zinc sont des productions secondaires. Les MCS représentent une portion relativement modeste de la production annuelle actuelle de l'industrie minière québécoise.

Cependant, cette situation pourrait évoluer de manière significative dans les prochaines années. En effet, sur 45 projets miniers, 27 pourraient produire principalement des minéraux critiques et stratégiques. Ces projets pourraient employer un pourcentage important des travailleurs de l'industrie minière au cours des prochaines décennies.

Les investissements potentiels dans les projets miniers portant sur les minéraux critiques et stratégiques sont particulièrement importants (58,3 G\$), représentant plus de 70 % des investissements prévus. Les investissements dans les autres minéraux sont estimés à 24,5 G\$, soit environ 30 % du total.

Dépenses des projets miniers

Les documents NI 43-101 pour les 45 projets miniers ont été publiés au cours de plusieurs années. En effet, 37 projets (82,2 %) ont été publiés entre 2020 et 2025 et huit entre 2013 et 2019 inclusivement. Afin d'ajuster les données pour tenir compte de l'inflation, les dépenses ont été corrigées pour obtenir des dollars du deuxième trimestre de 2025.

Pour les données concernant les investissements, les indices de prix utilisés sont : (1) l'indice des prix des services du commerce de gros, grossistes-marchands de machines, matériel et fournitures industriels et pour la construction, la foresterie et l'extraction minière et (2) l'indice des prix de la construction de bâtiments (composante construction d'usines). La moyenne de ces indices a été utilisée pour tenir compte de l'inflation depuis la publication de chacun des documents NI 43-101. Par exemple, pour les documents publiés en 2022, les données au sujet des dépenses d'investissement ont été bonifiées de 28,7 %, ce qui est le reflet de la hausse importante des coûts de construction depuis la pandémie.

Pour les dépenses de production, un indice des dépenses de l'industrie minière au Québec depuis 2013 par type de minerai (fer, or, etc.) sur la production (quantité en tonnes) au Québec au cours de la même période a été utilisé pour représenter l'évolution des coûts au fil des années. À titre d'exemple, pour les documents publiés en 2022, les données au sujet des dépenses de production prévues dans les documents NI 43-101 ont été bonifiées de 14,1 %.

Le Tableau I-3 présente les investissements prévus en dollars de 2025 par minerai et par région administrative où se situent les projets miniers. Il faut noter que ces investissements ne représentent pas le lieu de la dépense, c'est-à-dire l'emplacement des fournisseurs de l'industrie minière au Québec.

Les investissements totaux prévus sont estimés à 82,8 G\$ pour l'ensemble des 45 projets miniers. Il faut souligner que cette estimation représente des dépenses ajustées selon une estimation de l'inflation dans le domaine de la construction minière au cours de 13 dernières années. Il est probable que les investissements qui seraient réalisés pour ces projets miniers au cours des prochaines années (ou décennies) seront différents. La forte augmentation des coûts de construction au cours des dernières années, l'évolution du prix des minéraux ainsi que les progrès continuels dans les méthodes d'extraction et de raffinage des minéraux vont sans doute avoir un impact qui pourrait être important sur les estimations présentées ici.

Les investissements potentiels dans les projets miniers portant sur les minéraux critiques et stratégiques sont particulièrement importants (58,3 G\$), représentant plus de 70 % des investissements prévus. Les investissements dans les autres minéraux sont estimés à 24,5 G\$, soit environ 30 % du total.

Les projets dans la région du Nord-du-Québec représentent des investissements potentiels totalisant 62,0 G\$ avec les minéraux critiques et stratégiques, dominés par les projets de minerai de fer de haute pureté et comptant pour 42,8 G\$. Un total de 9,5 G\$ est prévu pour les projets miniers en Abitibi-Témiscamingue, divisé entre les minéraux critiques et stratégiques (4,3 G\$) et les autres minéraux, surtout des projets aurifères, avec 5,2 G\$.

La Côte-Nord est en troisième place avec des investissements potentiels estimés à 6,5 G\$, essentiellement pour des métaux critiques et stratégiques, tels que le fer à haute pureté, le graphite, les terres rares et le titane. Ces projets viendraient diversifier l'industrie minière de la région, dominée à l'heure actuelle par le minerai de fer.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est au quatrième rang avec des investissements totalisant 4,0 G\$ portés par les projets de phosphate. La région de Lanaudière (0,42 G\$) et celle de l'Outaouais (0,35 G\$) ont chacune un projet minier de production de graphite.

TABLEAU I-3 – Estimations des investissements par minerai et par région administrative où se situent les projets en M\$ de 2025

RÉGIONS	MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES (M\$)	AUTRES MINÉRAUX (M\$)	TOTAL (M\$)	%
Nord-du-Québec	42 839,1 \$	19 178,3 \$	62 017,4 \$	74,9 %
Abitibi-Témiscamingue	4 334,8 \$	5 201,0 \$	9 535,9 \$	11,5 %
Côte-Nord	6 348,3 \$	140,3 \$	6 488,7 \$	7,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 973,4 \$	0,0 \$	3 973,4 \$	4,8 %
Lanaudière	421,2 \$	0,0 \$	421,2 \$	0,5 %
Outaouais	351,8 \$	0,0 \$	351,8 \$	0,4 %
Total	58 268,8 \$	24 519,7 \$	82 788,5 \$	100,0 %

Source : Documents NI 43-101 et EcoTec Consultants

Le chiffre d'affaires total prévu advenant la concrétisation des projets est estimé à 526,5 G\$ pour toute la période de production des 45 projets miniers (voir à ce sujet le Tableau I-4). La moyenne de la période de production par projet minier est de 18 années. Ce montant est une estimation faite à partir des données des documents NI 43-101, données qui ont été ajustées selon une estimation de l'inflation dans le domaine de la production minière au cours de 13 dernières années. Il est très probable que le chiffre d'affaires réel pour ces projets miniers au cours des prochaines décennies soit différent. Les fluctuations du prix des minéraux, le coût des matériaux et des équipements nécessaires aux opérations minières, l'inflation ainsi que les avancées en robotique et en automatisation pourraient avoir une incidence importante sur les estimations présentées dans la présente étude.

Comme pour les investissements, le chiffre d'affaires le plus important serait dans le secteur des minéraux critiques et stratégiques, soit 368,2 G\$, un montant qui représente près de 70 % de l'ensemble des projets miniers. Le reste du chiffre d'affaires, 158,3 G\$, se retrouve dans le secteur des autres minéraux.

Les projets dans la région du Nord-du-Québec représentent un chiffre d'affaires total potentiel de 414,2 G\$. Un montant total de 51,9 G\$ est prévu pour les projets miniers en Abitibi-Témiscamingue. Par ailleurs, la production de phosphate au Saguenay-Lac-Saint-Jean représente la presque totalité du chiffre d'affaires possible des projets miniers dans cette région, avec 30,6 G\$. Le reste du chiffre d'affaires des projets miniers se retrouve dans la région de Lanaudière (2,2 G\$) et celle de l'Outaouais (1,7 G\$).

TABLEAU I-4 – Estimations du chiffre d'affaires* par minerai et par région administrative où se situent les projets en M\$ de 2025

RÉGIONS	MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES (M\$)	AUTRES MINÉRAUX (M\$)	TOTAL (M\$)	%
Nord-du-Québec	285 990,6 \$	128 258,9 \$	414 249,5 \$	78,7 %
Abitibi-Témiscamingue	23 785,1 \$	28 067,7 \$	51 852,9 \$	9,8 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 618,3 \$	0,0 \$	30 618,3 \$	5,8 %
Côte-Nord	23 972,1 \$	1 941,5 \$	25 913,7 \$	4,9 %
Lanaudière	2 153,9 \$	0,0 \$	2 153,9 \$	0,4 %
Outaouais	1,681,9 \$	0,0 \$	1 681,9 \$	0,3 %
Total	368 202,1 \$	158 268,1 \$	526 470,2 \$	100,0 %

Sources : Documents NI 43-101 et EcoTec Consultants

* Le chiffre d'affaires se compose de quatre éléments : (1) les dépenses en biens et services, y compris les salaires; (2) le capital de remplacement; (3) les dépenses de fermeture à la fin de la période de production et (4) les recettes de production avant impôts. Ces revenus de production sont attribués sur la base du lieu de l'activité.



Le Tableau I-5 présente la somme des montants totaux estimés pour les 45 projets miniers, soit les phases d'investissement et de production. Le total atteint 609,3 G\$, soit une moyenne de 13,5 G\$ par projet. Les minéraux critiques et stratégiques représentent 70 % du total, soit 426,5 G\$. Les autres minéraux représentent le reste avec 182,8 G\$ (30 %).

L'ordre des régions demeure le même que dans les tableaux précédents : le Nord-du-Québec est en première place avec 476,3 G\$, suivi de l'Abitibi-Témiscamingue (61,4 G\$), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (34,6 G\$), de la Côte-Nord (32,4 G\$), de Lanaudière (2,6 G\$) et de l'Outaouais (2,0 G\$).

TABLEAU I-5 – Estimations des montants totaux par minerai et par région administrative où se situent les projets en M\$ de 2025

RÉGIONS	MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES (M\$)	AUTRES MINÉRAUX (M\$)	TOTAL (M\$)	%
Nord-du-Québec	328 829,7 \$	147 437,2 \$	476 266,9 \$	78,2 %
Abitibi-Témiscamingue	28 120,0 \$	33 268,8 \$	61 388,8 \$	10,1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	34 591,7 \$	0,0 \$	34 591,7 \$	5,7 %
Côte-Nord	30 320,5 \$	2 081,8 \$	32 402,3 \$	5,3 %
Lanaudière	2 575,2 \$	0,0 \$	2 575,2 \$	0,4 %
Outaouais	2 033,8 \$	0,0 \$	2 033,8 \$	0,3 %
Total	426 470,9 \$	182 787,8 \$	609 258,7 \$	100,0 %

Source : Documents NI 43-101 et EcoTec Consultants

Emplois découlant des projets miniers

Le Tableau I-6 contient une estimation des années-personnes de travail pour les employés des 45 sites miniers au cours de l'ensemble de la phase de production, en présumant que tous les projets se concrétiseraient. Le nombre d'années-personnes de travail pour chacun des projets miniers est calculé soit en multipliant le nombre d'emplois prévus par année dans les documents NI 43-101 par le nombre d'années de production (1) ou, si le nombre d'emplois prévus pour chacune des années de la phase de production est disponible dans les documents NI 43-101, en calculant la somme de ces emplois (2).

Il faut noter que les emplois sont présentés dans ce tableau selon le lieu de travail, à savoir où sont situés les sites miniers. Pour certaines régions, comme l'Abitibi-Témiscamingue, un pourcentage très élevé des travailleurs dans l'industrie minière de la région y réside également. La situation est différente dans la région du Nord-du-Québec, où le nombre de travailleurs résidant au sein de cette région est moindre.

Selon les documents NI 43-101, le nombre d'années-personnes de travail pour les projets miniers totaliserait 287 411, réparti entre les minéraux critiques et stratégiques (193 160, soit environ 67 %) et les autres minéraux (94 251, soit 33 %). La durée moyenne de production des projets miniers dans cette étude étant de 18 ans, la moyenne annuelle est de 15 967 emplois directs dans l'industrie minière. Pour mettre ce chiffre en perspective, il est équivalent au nombre d'emplois directs dans l'industrie minière en 2022².

Plus de 70 % des emplois dans le secteur des minéraux critiques et stratégiques pourraient être créés dans la région du Nord-du-Québec : 135 625 années-personnes sur 193 160, une donnée qui indique le potentiel élevé de cette région dans le domaine de ces minéraux. Les emplois liés aux minéraux critiques et stratégiques représenteraient la totalité des emplois des projets miniers au Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 25 982 années-personnes de travail. Un total de 16 563 années-personnes de travail serait créé dans les mines de lithium, de nickel et de zinc de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les trois autres régions se partageraient 14 990 années-personnes.

² EcoTec Consultants, Retombées économiques de l'industrie minière au Québec en 2022. Étude réalisée pour le compte de l'Association minière du Québec.

TABLEAU I-6 – Emplois directs des projets miniers par région de travail, années-personnes pour toute la durée de la phase de production

RÉGIONS	MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES	AUTRES MINÉRAUX	TOTAL	%
Nord-du-Québec	135 625	66 679	202 304	70,4 %
Abitibi-Témiscamingue	16 563	27 066	43 629	15,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25 982	0	25 982	9,0 %
Côte-Nord	9 335	506	9 841	3,4 %
Lanaudière	3 600	0	3 600	1,3 %
Outaouais	2 055	0	2 055	0,7 %
Total	193 160	94 251	287 411	100,0 %

Source : Documents NI 43-101

Les projets miniers situés dans la région du Nord-du-Québec pourraient employer un total de 202 304 années-personnes de travail, représentant 70,4 % du nombre total pour les 45 projets miniers. Environ 30 % de ces années-personnes, soit 66 679, travailleraient pour des mines de minerai de fer et des mines aurifères. L'Abitibi-Témiscamingue est au deuxième rang avec 43 629 années-personnes de travail (15,2 %). Ces données confirment le potentiel minier de ces deux régions minières du Québec.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se situerait au troisième rang avec la création de 25 982 années-personnes dans le secteur minier, dont la majorité serait attribuable aux projets miniers qui concernent des gisements de phosphate. La Côte-Nord (9 841), Lanaudière (3 600) et l'Outaouais (2 055) suivent dans l'ordre.

Le Tableau I-7 fournit la ventilation des années-personnes de travail entre les régions de travail où sont situés les projets miniers et les régions de résidence des employés. Cette ventilation est importante pour mesurer de la manière la plus précise possible les retombées économiques potentielles des projets miniers. En effet, le secteur minier est caractérisé par le fait que certains travailleurs ont leur résidence permanente dans une région autre que celle de leur travail. Il importe de faire cette distinction pour deux raisons : mesurer l'impact réel des projets miniers sur la main-d'œuvre régionale et permettre une estimation plus précise des retombées induites, générées par les dépenses des ménages.

Les données de ce tableau proviennent des documents NI 43-101 ainsi que d'informations obtenues auprès des sociétés minières membres de l'Association minière du Québec pour 2022. Plus de 60 % des années-personnes de travail sont représentés par des travailleurs qui vivent dans une autre région que celle de leur travail (183 063 sur un total de 287 411). Ces données varient beaucoup d'une région à l'autre : au Nord-du-Québec, il est estimé que 13,1 % des années-personnes seraient occupés par des résidents de la région alors qu'en Abitibi-Témiscamingue, ce pourcentage grimperait à 96,7 %³.

Comme dans toutes les régions minières du Canada situées dans des régions nordiques ou isolées des grands centres, les régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord doivent attirer des travailleuses et des travailleurs, parfois provenant de l'extérieur, pour occuper des postes dans les mines situées dans leur région. Cette situation tient essentiellement à la taille restreinte du bassin régional de talents et à la disponibilité de personnel qualifié. Ce phénomène a l'avantage, au niveau de l'économie du Québec, de répartir les emplois sur l'ensemble du territoire. Cette mobilité de la main-d'œuvre facilite la réalisation de projets miniers dans les régions où le marché de la main-d'œuvre est limité.

3 L'étude au sujet des retombées économiques de l'industrie minière de 2022 ne comprenait pas de données au sujet de la ventilation entre région de travail et de résidence pour les régions de Lanaudière et de l'Outaouais. Pour cette raison, toutes les années-personnes sont attribuées aux résidents de ces régions dans Tableau I-7 : il est très probable que, dans les faits, des résidents d'autres régions occuperaient une partie de ces emplois.

Le Tableau I-7 démontre clairement que les travailleurs qui comblent les besoins de main-d'œuvre de l'industrie minière sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois : les travailleurs se retrouvent dans les 17 régions administratives. Il est estimé que la région qui compterait le plus de résidents (mesuré en années-personnes) travaillant dans les projets miniers serait l'Abitibi-Témiscamingue avec 79 066. Ceci reflète la situation actuelle, puisque cette région a un bassin important de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur minier. Cela permet non seulement de répondre aux besoins des mines situées sur son territoire, mais aussi de combler des besoins dans d'autres régions, comme celle du Nord-du-Québec.

Les résidents de la Côte-Nord pourraient occuper l'équivalent de 51 664 années-personnes réparties entre les projets miniers situés sur la Côte-Nord (5 017) et ceux dans le Nord-du-Québec (46 599), essentiellement dans les projets miniers pour la production du minerai de fer. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean suit avec 39 205 résidents, dont 24 954 travailleraient dans les projets miniers de cette région et 13 521 dans les projets miniers dans la région du Nord-du-Québec. Cette dernière est en quatrième place avec 26 761 années-personnes, essentiellement pour des projets miniers situés dans cette région.

Ainsi, il est estimé que les résidents des quatre grandes régions minières du Québec pourraient compter pour 196 696 années-personnes de travail dans les 45 projets miniers, soit plus des deux tiers des années-personnes qui travailleraient directement dans les 45 projets miniers pendant la phase de production. Au Québec, les autres régions qui pourraient en bénéficier le plus sont la région de la Capitale-Nationale (11 478), le Bas-Saint-Laurent (9 058), la Montérégie (8 138), Lanaudière (8 129), la région des Laurentides (7 902) et Montréal (7 618).



TABLEAU I-7 - Emplois directs que pourraient générer les projets miniers par région de travail et par région de résidence, en années-personnes pour toute la durée de la phase de production

RÉGIONS DE TRAVAIL RÉGIONS DE RÉSIDENCE	NORD-DU- QUÉBEC	ABITIBI- TÉMISCAM.	SAGUENAY- LAC-ST-JEAN	CÔTE-NORD	LANAUDIÈRE	OUTAOUAIS	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	36 813	42 177	0	76	0	0	79 066
Côte-Nord	46 599	0	48	5 017	0	0	51 664
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13 521	43	24 954	687	0	0	39 205
Nord-du-Québec	26 545	169	0	47	0	0	26 761
Capitale-Nationale	10 544	158	196	580	0	0	11 478
Bas-Saint-Laurent	8 064	0	49	945	0	0	9 058
Montréal	7 332	127	196	483	0	0	8 138
Lanaudière	4 371	43	0	115	3 600	0	8 129
Laurentides	7 144	328	244	186	0	0	7 902
Montréal	6 926	296	98	298	0	0	7 618
Outaouais	3 918	127	0	18	0	2 055	6 118
Chaudière-Appalaches	5 171	31	99	381	0	0	5 682
Mauricie	5 183	10	49	209	0	0	5 451
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 895	0	0	317	0	0	5 212
Estrie	4 415	21	49	188	0	0	4 673
Centre-du-Québec	3 120	10	0	199	0	0	3 329
Laval	2 593	31	0	33	0	0	2 657
Total Québec	197 154	43 571	25 982	9 779	3 600	2 055	282 141
Autres provinces	5 150	58	0	62	0	0	5 270
Total Canada	202 304	43 629	25 982	9 841	3 600	2 055	287 411

Source : Documents NI 43-101 et EcoTec Consultants

SECTION 2 -

Retombées économiques détaillées

Note : Les données dans cette section au sujet des retombées économiques potentielles sont des estimations basées sur les dépenses prévues et le réseau actuel des fournisseurs de l'industrie minière au Québec. Les retombées réelles qui seront réalisées au cours des prochaines décennies pourraient être différentes, d'autant plus qu'il est improbable que les 45 projets miniers se concrétisent.

Les montants totaux des projets miniers (investissements, production et fermeture des sites miniers) sont présentés dans le Tableau II-1.

Le total des dépenses potentielles, selon les documents NI 43-101 des 45 projets miniers, s'ils se réalisaient tous, s'élève à 609,3 G\$, dont 577,0 G\$ au Québec (94,7 %) et 32,3 G\$ (5,3 %) hors Québec. Ces montants incluent les investissements et le chiffre d'affaires selon les documents NI 43-101. Le chiffre d'affaires représente le total des dépenses en biens et services, incluant le capital de remplacement, la masse salariale des employés des sociétés minières, les dépenses de fermeture à la fin de la période de production et l'estimation des revenus d'exploitation avant impôts pendant toute la phase d'opération.

Au Québec, les montants sont concentrés dans les régions où l'industrie est particulièrement active et dans une région industrialisée où sont situés de nombreux fournisseurs. Le montant le plus élevé est au Nord-du-Québec avec 220,0 G\$ (36,1 %), suivi de l'Abitibi-Témiscamingue avec 97,8 G\$ (16,1 %), la Côte-Nord avec 73,7 G\$ (12,1 %), Montréal avec 61,3 G\$ (10,1 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 24,4 G\$ (4,0 %). Ces cinq régions cumulent 477,3 G\$, soit 78,3 % du total.

TABEAU II-1 - Projets miniers, total des investissements et de la production potentiels (G\$)

RÉGIONS	MONTANT (G\$)	%
Bas-Saint-Laurent	7 456,9 \$	1,2 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	24 446,2 \$	4,0 %
Capitale-Nationale	14 257,3 \$	2,3 %
Mauricie	9 450,7 \$	1,6 %
Estrie	9 672,1 \$	1,6 %
Montréal	61 282,5 \$	10,1 %
Outaouais	1 853,3 \$	0,3 %
Abitibi-Témiscamingue	97 827,1 \$	16,1 %
Côte-Nord	73 734,5 \$	12,1 %
Nord-du-Québec	220 045,1 \$	36,1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 053,9 \$	0,3 %
Chaudière-Appalaches	8 730,0 \$	1,4 %
Laval	4 423,6 \$	0,7 %
Lanaudière	11 180,7 \$	1,8 %
Laurentides	14 388,2 \$	2,4 %
Montréal	12 708,7 \$	2,1 %
Centre-du-Québec	3 469,6 \$	0,6 %
Total Québec	576 980,5 \$	94,7 %
Hors Québec	32 278,2 \$	5,3 %
Total	609 258,7 \$	100,0 %

Source : Documents 43-101 et EcoTec Consultants

Les projets miniers
pourraient créer et soutenir
un total estimé à 2,2 millions
années-personnes pendant
la durée de vie des mines
incluant la construction, la
production et fermeture.

De ce nombre, 1,6 million
d'années-personnes seraient
au Québec (72,7 %) et
0,6 million (27,3 %) dans le
reste du Canada.

Le Tableau II-2 contient les estimations des emplois qui pourraient être générés par l'ensemble des 45 projets miniers.

Les projets miniers pourraient créer et soutenir un total estimé à 2,2 millions années-personnes pendant la durée de vie des mines (incluant la construction, la production et la fermeture). De ce nombre, 1,6 million d'années-personnes seraient au Québec (72,7 %) et 0,6 million (27,3 %) dans le reste du Canada où sont situés de nombreux fournisseurs de l'industrie minière au Québec. Cette estimation des emplois pour le Québec représente l'équivalent de 31 années de production minière, selon les emplois estimés pour les activités de l'industrie minière au Québec en 2022¹.

Il faut souligner le fait que les retombées économiques générées par les projets miniers, telles que mesurées par l'impact sur le marché du travail, seraient distribuées dans toutes les régions du Québec. Cependant, les retombées au Québec seraient concentrées dans cinq régions. Les trois principales régions minières font partie de ce groupe : l'Abitibi-Témiscamingue, qui est largement en première place avec 332 788 (15,1 %), la Côte-Nord avec 211 497 (9,6 %) et la région du Nord-du-Québec avec 101 533 (4,6 %). Deux autres régions où les retombées seraient importantes sont Montréal avec 219 378 (10,0 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 110 000 (5,0 %).

Le marché du travail est restreint dans les régions du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord : ces deux régions combinées comptent un nombre d'emplois totalisant 55 500 et un taux de chômage de seulement 4,0 %². La relative rareté de la main-d'œuvre disponible pourrait poser un défi quant à la capacité de ces régions à absorber les retombées économiques potentielles calculées dans ce rapport. Les emplois indirects et induits calculés dans ce rapport sont en bonne partie des emplois dits « soutenus », puisqu'il s'agit de travailleurs auprès de fournisseurs qui offrent déjà des produits et des services à l'industrie minière ou à ses travailleurs. Il en va de même, en bonne partie, pour la phase d'investissement, puisque celle-ci requiert des travailleurs dans l'industrie de la construction et dans le secteur de la fabrication.

TABLEAU II-2 - Emplois qui seraient générés par les activités des projets miniers au Québec, investissements et production, en années-personnes

RÉGIONS	EMPLOIS			TOTAL	%
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS		
Bas-Saint-Laurent	12 099	24 473	7 721	44 293	2,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55 261	32 872	21 867	110 000	5,0 %
Capitale-Nationale	21 796	40 757	12 684	75 237	3,4 %
Mauricie	12 849	27 504	8 281	48 634	2,2 %
Estrie	10 175	26 058	7 898	44 131	2,0 %
Montréal	20 010	165 437	33 931	219 378	10,0 %
Outaouais	7 395	6 462	3 395	17 252	0,8 %
Abitibi-Témiscamingue	119 501	155 186	58 101	332 788	15,1 %
Côte-Nord	59 370	114 383	37 744	211 497	9,6 %
Nord-du-Québec	47 005	37 109	17 419	101 533	4,6 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10 242	11 371	4 733	26 346	1,2 %
Chaudière-Appalaches	25 313	49 179	14 325	88 817	4,0 %
Laval	8 967	26 372	6 884	42 223	1,9 %
Lanaudière	13 930	21 648	7 610	43 188	2,0 %
Laurentides	14 698	25 692	8 346	48 736	2,2 %

¹ EcoTec Consultants, Retombées économiques de l'industrie minière au Québec en 2022. Étude réalisée pour le compte de l'AMQ.

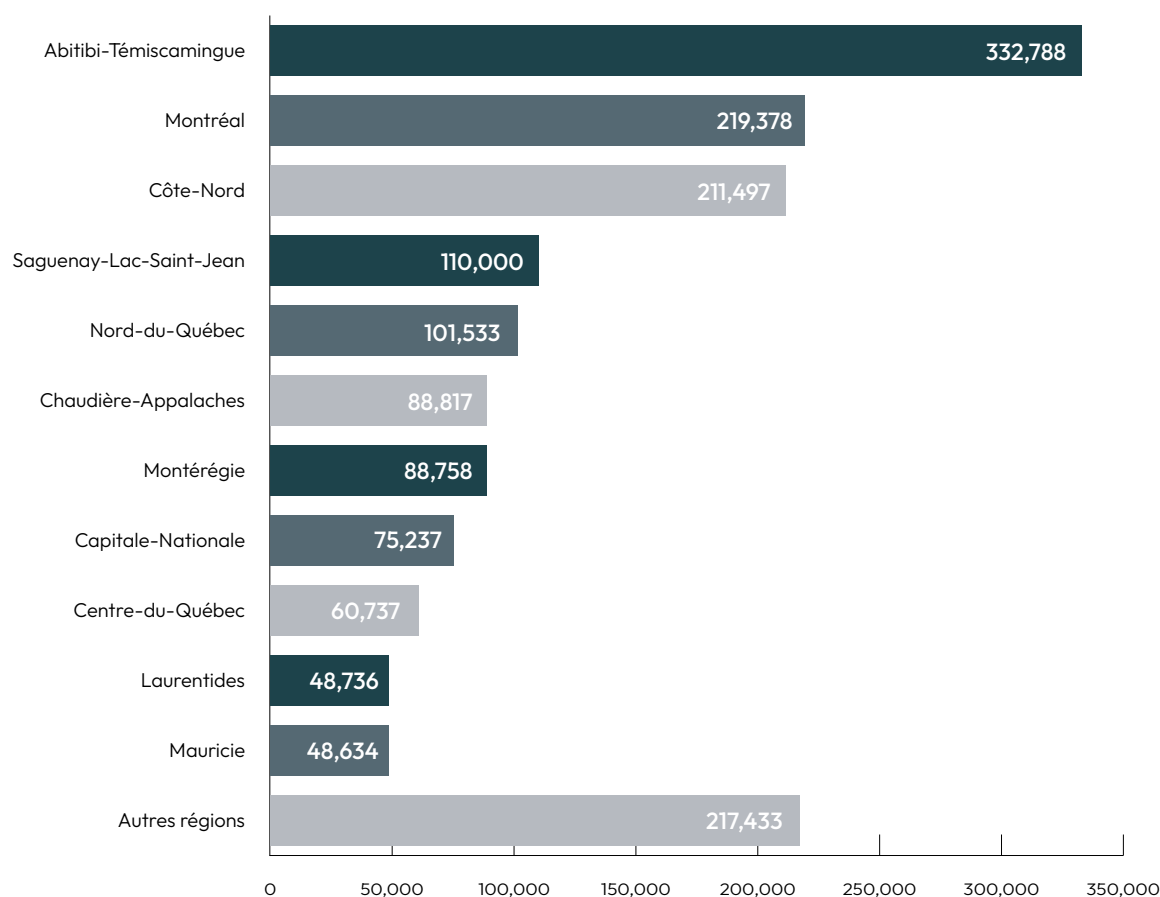
² Institut de la statistique du Québec, données pour février 2026.

RÉGIONS	EMPLOIS			TOTAL	%
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS		
Montréal	22 442	51 437	14 879	88 758	4,0 %
Centre-du-Québec	11 424	38 928	10 385	60 737	2,8 %
Total Québec	472 477	854 868	276 203	1 603 548	72,7 %
Reste du Canada	21 236	396 202	183 618	601 056	27,3 %
Total Canada	493 713	1 251 070	459 821	2 204 604	100,0 %

Source : Documents 43-101, Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Cependant, les emplois directs de la production des gisements miniers seraient des emplois créés qui viendraient donc augmenter le nombre d'emplois qui existent actuellement dans ces régions. Il faudrait déterminer combien de ces projets miniers verront le jour et déterminer leur durée dans le temps. Combien de ces projets seront démarrés en même temps? Quelle sera leur durée de production? Quelles mines actuellement en production arriveront à la fin de leur vie utile, libérant ainsi de la main-d'œuvre et des ressources pour contribuer à la production des nouvelles mines?

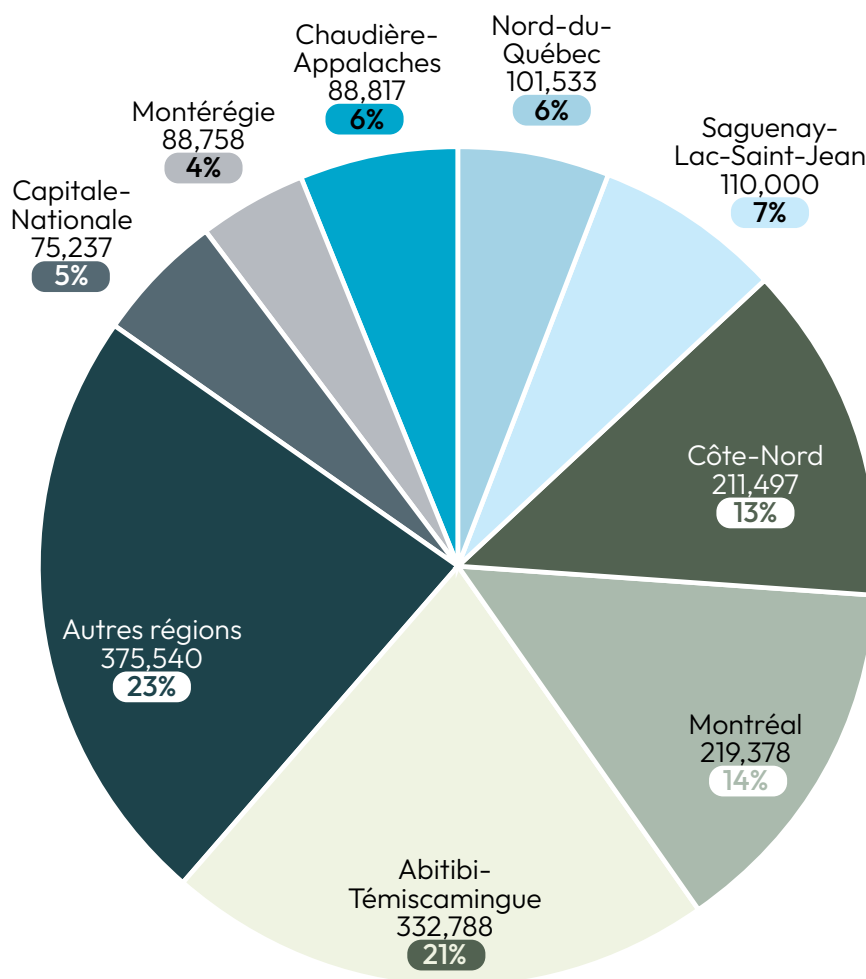
FIGURE II-1 - Emplois potentiellement générés au Québec par les activités des projets miniers au Québec en années-personnes



Source : Tableau II-2



FIGURE II-2 - Emplois potentiellement générés au Québec par les activités totales des sociétés minières au Québec en années-personnes*



Source : Tableau II-2
* Les données en pourcentage représentent la proportion pour le Québec.

Le Tableau II-3 montre l'importance de l'ensemble des activités de l'industrie minière au Québec pour la création de valeur ajoutée.

Les projets miniers pourraient générer un produit intérieur brut total (PIB) estimé à 585,4 G\$ pour l'ensemble du Canada, incluant 471,4 G\$ au Québec (80,5 %). Le PIB au Québec serait concentré dans quatre régions qui ensemble, représentent 60 % du total canadien : le Nord-du-Québec avec 205,4 G\$ (35,1 %), l'Abitibi-Témiscamingue avec 70,6 G\$ (12,1 %), la Côte-Nord avec 39,8 G\$ (6,8 %) et Montréal avec 35,4 G\$ (6,0 %).

TABLEAU II-3 - Produit intérieur brut (PIB)* potentiel généré par les activités des projets miniers au Québec, investissements et production, en M\$

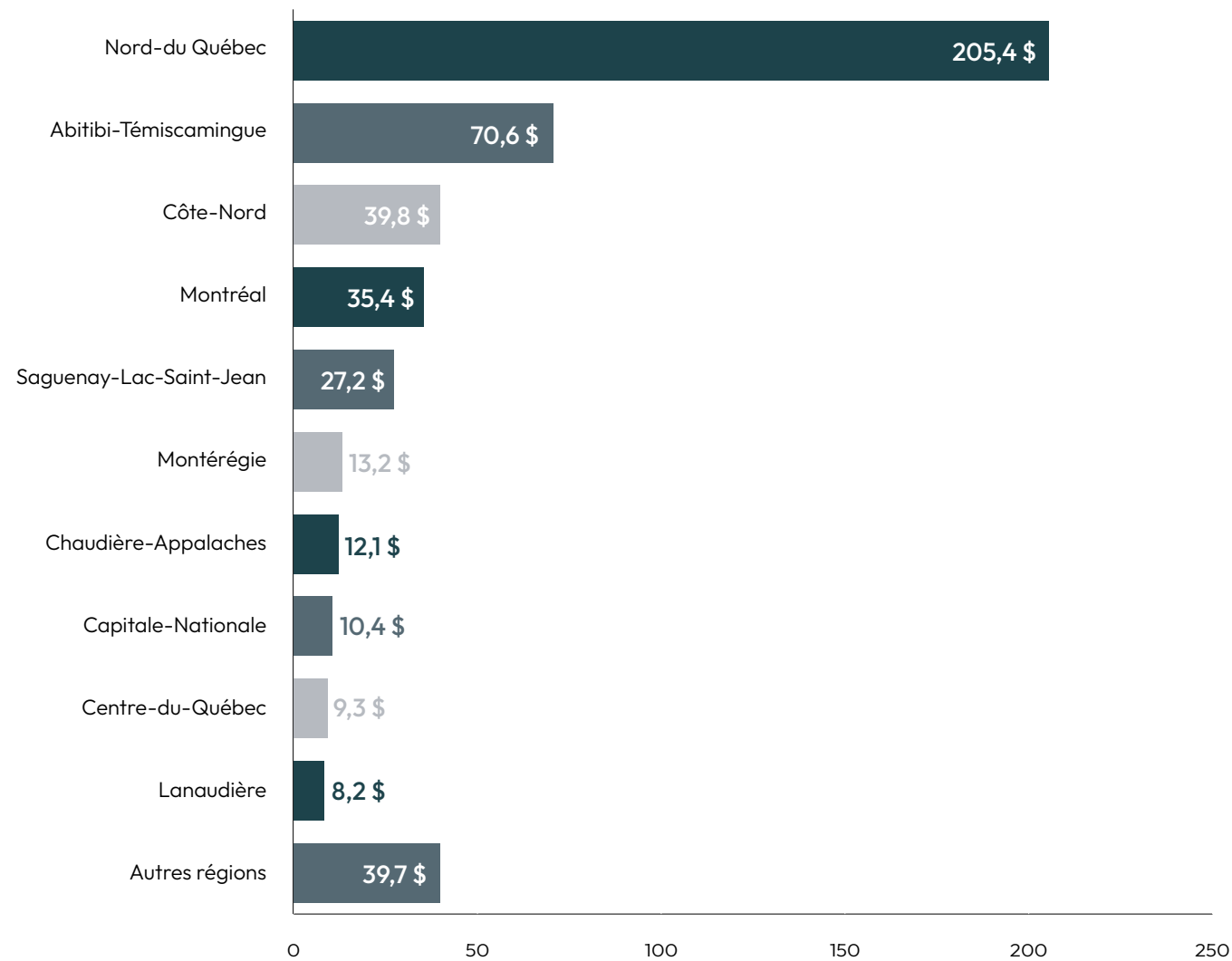
RÉGIONS	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (M\$)			TOTAL (M\$)	%
	DIRECTS (M\$)	INDIRECTS (M\$)	INDUITS (M\$)		
Bas-Saint-Laurent	1 916,4 \$	3 502,1 \$	983,5 \$	6 402,0 \$	1,1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	19 741,5 \$	4 705,1 \$	2 794,3 \$	27 240,9 \$	4,7 %
Capitale-Nationale	3 541,6 \$	5 261,3 \$	1 621,3 \$	10 424,2 \$	1,8 %
Mauricie	1 953,2 \$	4 283,3 \$	1 059,5 \$	7 296,0 \$	1,2 %
Estrie	1 847,2 \$	3 857,5 \$	1 011,6 \$	6 716,3 \$	1,1 %
Montréal	5 896,0 \$	25 174,0 \$	4 322,6 \$	35 392,6 \$	6,0 %
Outaouais	1 801,3 \$	926,3 \$	432,3 \$	3 159,9 \$	0,5 %
Abitibi-Témiscamingue	45 111,7 \$	18 053,8 \$	7 417,1 \$	70 582,6 \$	12,1 %
Côte-Nord	19 505,7 \$	15 519,4 \$	4 801,4 \$	39 826,5 \$	6,8 %
Nord-du-Québec	199 390,4 \$	3 820,9 \$	2 230,1 \$	205 441,4 \$	35,1 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 490,6 \$	1 579,4 \$	606,9 \$	3 676,9 \$	0,6 %
Chaudière-Appalaches	3 385,6 \$	6 868,2 \$	1 841,0 \$	12 094,8 \$	2,1 %
Laval	1 322,6 \$	3 504,8 \$	880,5 \$	5 707,9 \$	1,0 %
Lanaudière	4 257,2 \$	2 921,8 \$	972,0 \$	8 151,0 \$	1,4 %
Laurentides	2 192,6 \$	3 529,3 \$	1 066,7 \$	6 788,6 \$	1,2 %
Montérégie	3 402,3 \$	7 882,4 \$	1 906,7 \$	13 191,4 \$	2,3 %
Centre-du-Québec	1 863,0 \$	6 139,8 \$	1 328,3 \$	9 331,1 \$	1,6 %
Total Québec	318 619,0 \$	117 529,4 \$	35 275,8 \$	471 424,2 \$	80,5 %
Reste du Canada	3 506,3 \$	84 414,2 \$	26 083,4 \$	114 003,9 \$	19,5 %
Total Canada	322 125,3 \$	201 943,6 \$	61 359,2 \$	585 428,1 \$	100,0 %

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

* Le PIB inclut les salaires, les bénéfices payés par l'employeur, les taxes et subventions sur la production et sur les produits ainsi que le revenu d'exploitation avant impôts. Les revenus d'exploitation avant impôts sont assignés au lieu de production minière.

Les figures II-3 et II-4 permettent de mieux visualiser la distribution du PIB potentiellement généré par les dépenses totales des projets miniers au Québec en 2022 dans les différentes régions administratives du Québec.

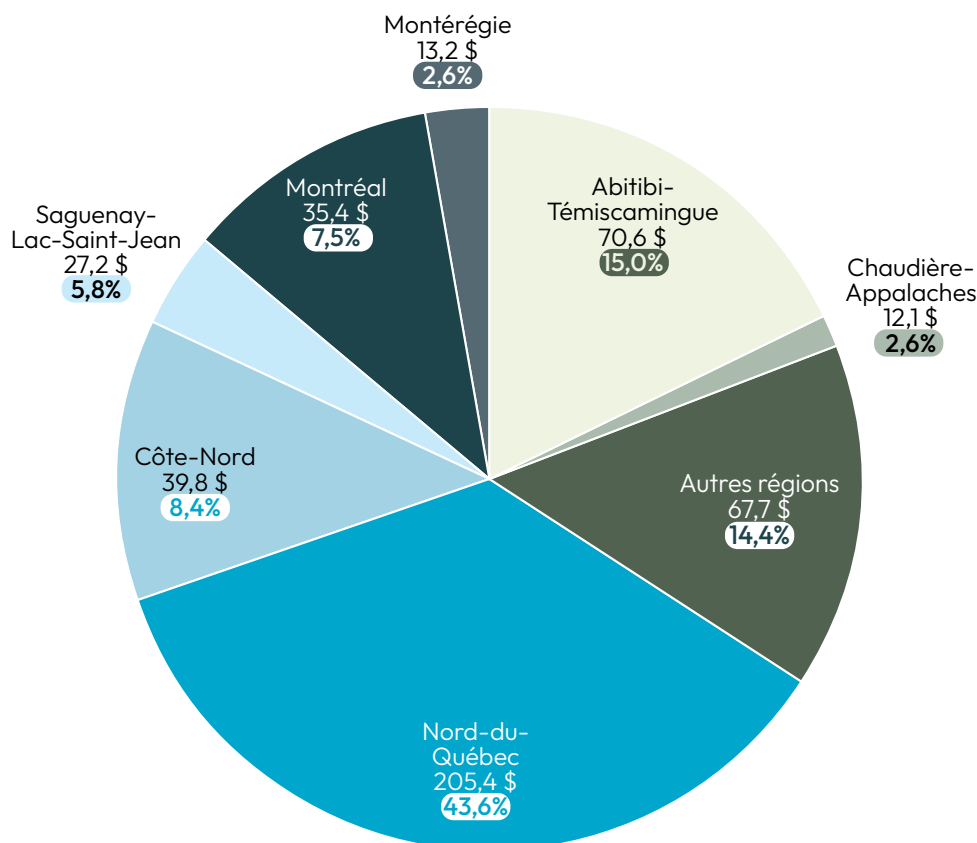
FIGURE II-3 - Produit intérieur brut (PIB) potentiel généré par les activités des projets miniers au Québec en G\$



Source : Tableau II-3



FIGURE II-4 - Produit intérieur brut (PIB) potentiel généré par les activités des projets miniers au Québec en G\$*



Source : Tableau II-3

* Les données en pourcentage représentent la proportion pour le Québec.

Les emplois sont une mesure assez juste de l'importance d'une activité économique pour le marché du travail et le PIB correspond à la contribution à l'activité économique et à la richesse collective telle que mesurée par la valeur ajoutée. Les revenus fiscaux et parafiscaux, quant à eux, représentent les bénéfices pour les deux paliers de gouvernement provenant des activités des projets miniers au Québec. Voir à ce sujet le Tableau IV-4.

Les projets miniers au Québec pourraient générer des revenus fiscaux et parafiscaux totalisant 154,0 G\$, dont 100,3 G\$ pour le gouvernement du Québec et 53,8 G\$ pour le gouvernement du Canada. L'impôt minier (redevances minières) serait la source la plus importante de revenus pour le gouvernement du Québec avec des recettes estimées à 33,0 G\$. L'impôt sur les revenus des entreprises pourrait amener 24,7 G\$ dans les coffres de l'État, alors que la parafiscalité représenterait la troisième source de revenus en importance avec 24,0 G\$. L'impôt sur le revenu des particuliers pourrait rapporter 13,8 G\$, tandis que la TVQ et les autres taxes indirectes pourraient représenter des recettes de 4,8 G\$. La source de revenus la plus importante pour le gouvernement du Canada serait l'impôt sur les revenus des entreprises (32,8 G\$), suivi de l'impôt sur le revenu des particuliers (12,0 G\$), de la parafiscalité (4,9 G\$) et de la TPS et les autres taxes indirectes (4,1 G\$).

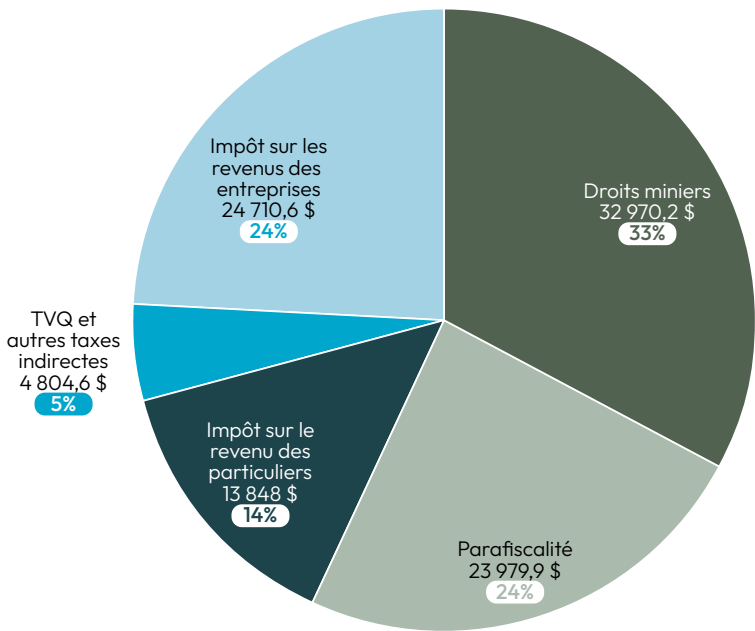
TABLEAU II-4 - Revenus fiscaux potentiels générés par les activités des projets miniers au Québec, investissements et production en M\$

SOURCES DE REVENUS	FISCALITÉ (M\$)	PARAFISCALITÉ (M\$)	TOTAL (M\$)
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Impôt sur le revenu des particuliers	13 848,0 \$		13 848,0 \$
Taxe de vente et autres taxes indirectes	4 804,6 \$		4 804,6 \$
Impôt sur les revenus des entreprises	24 710,6 \$		24 710,6 \$
Impôt minier	32 970,2 \$		32 970,2 \$
Revenus fiscaux totaux	76 333,4 \$		76 333,4 \$
Parafiscalité		23 979,9 \$	23 979,9 \$
Revenus totaux	76 333,4 \$	23 979,9 \$	100 313,3 \$
GOUVERNEMENT DU CANADA*			
Impôt sur le revenu des particuliers	11 964,0 \$		11 964,0 \$
TPS et autres taxes indirectes	4 099,5 \$		4 099,5 \$
Impôt sur les revenus des entreprises	32 774,8 \$		32 774,8 \$
Revenus fiscaux totaux	48 838,3 \$		48 838,3 \$
Parafiscalité		4 897,6 \$	4 897,6 \$
Revenus totaux	48 838,3 \$	4 897,6 \$	53 735,9 \$
Total	125 171,7 \$	28 877,5 \$	154 049,2 \$

Source : Documents NI 43-101, Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants
* Revenus du gouvernement du Canada dans l'ensemble du Canada.

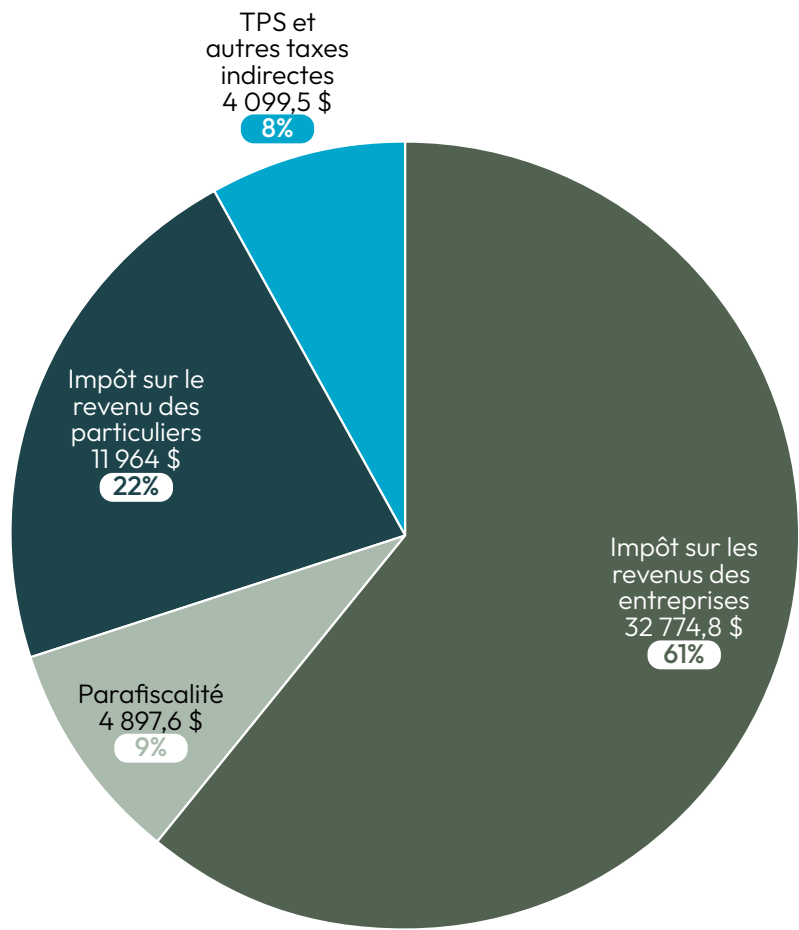
Les figures II-5 et II-6 permettent de bien visualiser la distribution potentielle des revenus entre les diverses sources fiscales et parafiscales pour le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

FIGURE II-5 - Gouvernement du Québec : Sources de revenus fiscaux et parafiscaux totaux potentiellement générés par les projets miniers au Québec en M\$



Source : Tableau II-4

FIGURE II-6 - Gouvernement du Canada : Sources de revenus fiscaux et parafiscaux totaux potentiellement générés par les projets miniers au Québec en M\$



Source : Tableau II-4



Conclusion



Six éléments importants méritent d'être retenus :

1. Les données de ce rapport ne représentent qu'une estimation du potentiel de certains projets miniers du Québec à court et moyen terme et pour lesquelles les données sont disponibles dans les documents techniques NI 43-101. Il est attendu que certains de ces projets miniers figurant parmi les 45 projets sélectionnés ne mèneront pas à l'ouverture d'une mine. Par ailleurs, une partie importante du sous-sol québécois n'a toujours pas été explorée de manière exhaustive, bien qu'il existe plus de 1 100 projets d'exploration actuellement. Par conséquent, plusieurs gisements miniers restent à découvrir, surtout dans la région du Nord-du-Québec.
2. La production de minéraux critiques et stratégiques pourrait évoluer de manière significative dans les prochaines années au Québec. En effet, sur 45 projets miniers, 27 produiraient un total de 11 minéraux classés critiques et stratégiques par le gouvernement du Québec : cuivre, graphite, fer de haute pureté, phosphate, lithium, nickel, niobium, scandium, des éléments des terres rares, titane et zinc.
3. Les projets miniers ont le potentiel d'injecter au cours des prochaines décennies des montants d'argent considérables dans l'économie : un total estimé à 609,3 G\$ au Canada, incluant 577,0 G\$ au Québec. Ces activités pourraient créer et soutenir 1,6 million d'années-personnes d'emploi au Québec et générer un PIB estimé à 471,4 G\$. Ces retombées seraient probablement réparties sur quelques décennies.
4. Les projets miniers pourraient contribuer à consolider à moyen et long terme la chaîne de valeur et le réseau de fournisseurs de l'industrie minière dans plusieurs régions du Québec, entre autres l'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la région du Nord-du-Québec, en offrant des opportunités aux fournisseurs établis partout à l'échelle de la province.
5. Les recettes fiscales et parafiscales générées par les projets miniers, s'ils se réalisaient tous, seraient importantes : les recettes du gouvernement du Québec pourraient atteindre un montant estimé à 100,3 G\$ et celles du gouvernement fédéral pourraient totaliser 53,8 G\$.
6. Les données de ce rapport doivent être mises en perspective : les dépenses ainsi que les retombées seraient échelonnées sur une période de quelques décennies et certains d'entre eux ne se réaliseront possiblement pas. Ainsi, les retombées pour l'économie du Québec seraient réparties sur une longue période. Les fournisseurs actuels de l'industrie minière devraient être en mesure de répondre à la plupart des besoins des nouvelles mines. La main-d'œuvre pour les nouvelles mines, quant à elle, proviendrait en partie de mines existantes dont certaines vont atteindre la fin de leur phase de production, mais l'attraction et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée devraient être une priorité.



Association
minière du
Québec

